

Pour une meilleure gestion forestière au Nouveau-Brunswick

Objet

Nous dégageons au présent document les enjeux clés de la gestion forestière au Nouveau-Brunswick et recommandons des mesures que la province peut prendre pour protéger nos forêts tout en veillant à ce qu'elles continuent à appuyer notre économie, nos collectivités et l'environnement.

Résumé de la question

Le Nouveau-Brunswick est réputé pour la densité de ses forêts, qui couvrent approximativement 85 % des terres de la province. Ces forêts sont un élément essentiel à l'économie de la province et jouent un rôle de premier plan dans le maintien de la biodiversité, le piégeage du carbone et l'appui aux collectivités locales. Par contre, les pratiques actuelles de gestion forestière suscitent de plus en plus de critiques en raison de préoccupations concernant la durabilité, la perte de biodiversité et les répercussions socioéconomiques sur les collectivités qui dépendent des ressources forestières. De plus, le changement climatique a des répercussions considérables sur les forêts du Nouveau-Brunswick en raison de l'augmentation des températures, de l'évolution des profils de précipitations et d'épisodes météorologiques extrêmes plus fréquents. Ces facteurs entraînent une modification de la composition des essences, augmentant la vulnérabilité aux ravageurs et aux maladies et intensifiant le risque de feux de forêt et d'inondations.

Contexte et difficultés

Surrécolte et expansion de la monoculture

- Le modèle de foresterie industrielle du Nouveau-Brunswick a donné naissance à de vastes coupes à blanc (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2023) et à la création de plantations de monocultures, surtout des essences de résineux, par exemple l'épinette et le sapin.

- Ces pratiques entraînent un appauvrissement de la biodiversité, en même temps qu'un épuisement des nutriments du sol et rendent les forêts plus vulnérables aux ravageurs et aux maladies. La surrécolte, de plus, réduit la capacité de la forêt de piéger le carbone, amplifiant les conséquences en matière de changement climatique (Betts et coll., 2024; Community Forests International, 2018, Cox et al., 2023).

Perte des forêts anciennes

- D'après les estimations, moins de 5 % des forêts des Maritimes ont 100 ans ou plus (Mosseler et coll., 2023).
- Les forêts anciennes abritent les espèces en péril, par exemple le Lynx du Canada et des espèces aviaires forestières matures comme la Paruline à gorge orangée. La perte et la fragmentation des habitats ont entraîné un déclin marqué de ces espèces, rappelant l'urgence de prendre des mesures protectrices (Betts et coll., 2024; Université d'État de l'Oregon, 2022).

Collectivités autochtones et gestion forestière

- Malgré les liens historiques et culturels des collectivités autochtones avec les forêts du Nouveau-Brunswick, leur participation au processus décisionnel de gestion forestière demeure limitée.
- Cette exclusion mine les possibilités d'intégrer le savoir écologique traditionnel (SET) dans les pratiques forestières durables.

Disparités socioéconomiques dans le secteur de la foresterie

- L'industrie est dominée par de grandes sociétés qui privilégient les profits à court terme au détriment des intérêts des collectivités locales et des petites entreprises (Coop Média NB, 2021).
- Les collectivités locales et les entreprises de taille plus modeste assument souvent l'essentiel des disparités économiques, disposant de moins de ressources pour s'adapter aux changements environnementaux et à l'évolution du marché.

Utilisation des herbicides et déclin de la biodiversité

- Les herbicides utilisés pour éliminer les broussailles et les feuillus afin de favoriser les plantations de conifères réduisent la biodiversité de la forêt et la rendent plus vulnérable aux ravageurs, à la sécheresse et aux feux de forêt.
- Selon la modélisation menée par des chercheurs de l'Université du Nouveau-Brunswick, le changement climatique réduira les taux de croissance et augmentera le taux de mortalité des conifères (en raison d'une augmentation des ravageurs, du stress dû à la sécheresse et des feux de forêt), ce qui signifie que les herbicides utilisés pour favoriser

les forêts de conifères rendront la forêt Wabanaki beaucoup moins résiliente au changement climatique (Albert et al., 2023).

Répercussions du changement climatique

- La hausse des températures, le bouleversement des profils de précipitations et l'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes causés par le changement climatique entraînent des changements dans les forêts du Nouveau-Brunswick.
- Ces changements mènent à une modification de la composition des essences, à une vulnérabilité accrue aux ravageurs/maladies et à une augmentation des risques de feux de forêt et d'inondations (Service canadien des forêts, 2021).

Recommandations

1. **Adopter une gestion axée sur l'écosystème (GAE)**
 - Passer de la foresterie industrielle à la GAE, en privilégiant l'intégrité écologique.
 - Mettre en œuvre un zonage à des fins de conservation et d'utilisation durable.
 - Offrir des incitatifs pour la coupe sélective et la régénération naturelle.
2. **Resserrer la protection des forêts anciennes**
 - Relever les protections juridiques et les cibles de conservation.
 - Élargir les aires protégées en vertu des programmes provinciaux et fédéraux.
3. **Renforcer la participation des Autochtones**
 - Intégrer le savoir environnemental traditionnel (SET) dans les pratiques forestières.
 - Mettre en place des cadres de cogestion avec les collectivités autochtones.
4. **Promouvoir la foresterie communautaire**
 - Appuyer l'intendance et l'équité économique au niveau local.
 - Élaborer des politiques pour la foresterie communautaire et les petites entreprises.
5. **Interdire la pulvérisation de glyphosate**
 - Passer à des stratégies de rechange en gestion de la végétation.
 - Mettre en œuvre à l'échelle provinciale une interdiction du glyphosate.
6. **Mettre en place une surveillance exhaustive**
 - Relever la transparence en gestion forestière.

- Établir des organismes de surveillance indépendants et exiger des rapports annuels sur les indicateurs clés.
7. **Intégrer des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci**
- Adapter des pratiques de gestion forestière pour gérer les répercussions du changement climatique.
 - Inclure des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci dans la stratégie de gestion des forêts du Nouveau-Brunswick.
-

Importance et répercussions

- Les forêts du Nouveau-Brunswick sont essentielles pour le mieux-être écologique, économique et social.
 - Les pratiques actuelles menacent la biodiversité, le stockage de carbone et les moyens de subsistance des collectivités.
 - L'adoption de pratiques de gestion durable équilibrera les objectifs économiques et écologiques.
 - La participation des Autochtones et la foresterie communautaire sont essentielles à des fins de résilience.
 - Il est impératif d'interdire les pratiques nocives comme l'épandage du glyphosate, pour la santé à long terme.
 - L'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci doivent faire partie des plans et pratiques de gestion forestière au Nouveau-Brunswick.
-

Analyse

Répercussions sur les parties prenantes et les titulaires de droits

1. **Collectivités autochtones** : Une participation accrue favorise les avantages écologiques et culturels.
2. **Collectivités locales** : La foresterie fondée sur la collectivité relève la résilience économique et l'équité.
3. **Organisations environnementales** : L'augmentation de la protection de la biodiversité s'inscrit dans le cadre des objectifs de conservation.
4. **Industrie forestière** : Le passage à des pratiques durables exige un investissement initial, mais assure une rentabilité à long terme.

5. **Public** : Une meilleure gestion des forêts offre plus d'avantages au niveau des loisirs et de l'environnement.

Risques et perspectives

Risques :

- Résistance des grandes sociétés qui donnent la priorité aux profits.
- Coût initial du passage à des pratiques durables.
- Retards éventuels dans la mise en œuvre des politiques.

Perspectives :

- Amélioration de la biodiversité et du piégeage du carbone.
- Augmentation du soutien du public pour les pratiques durables.
- Résilience économique par la diversification des pratiques forestières.
- Renforcement des partenariats avec les collectivités autochtones.

Situation actuelle

En août 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick publiait le Rapport sur l'état des forêts de la province. Le rapport comporte une description des forêts du Nouveau-Brunswick, mais sans indiquer leur santé écologique. De plus, il n'y est pas précisé si/de quelle façon les pratiques de foresterie industrielle et le changement climatique ont des répercussions sur les écosystèmes.

Le gouvernement a également publié une nouvelle stratégie de gestion des forêts du Nouveau-Brunswick. Tandis qu'il s'est engagé à prendre certaines mesures positives, ses objectifs ne sont pas suffisamment solides pour générer des changements réels. Par exemple, le gouvernement s'est engagé à consulter les Premières Nations, mais sans décider d'intégrer le savoir autochtone dans la planification ou les activités ou l'élaboration des cadres de gestion. De plus, l'un des défauts de la stratégie est le manque de plans détaillés pour gérer les changements climatiques attribuables au climat et la résilience des essences vulnérables.

Personne-ressource

Beverly Gingras, directrice exécutive, Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick | beverly.gingras@conservationcouncil.ca | 506-458-8747

